

## ***L'association « La Flèche » crée l'atelier musical adapté***

*Dans le cadre des activités du handiclub de la Pévèle, l'association « la Flèche » proposera un atelier musical ouvert à tous, y compris aux personnes handicapées. Ce projet est construit autour du bao-pao, instrument électronique novateur qui permet, par des gestes simplifiés, d'accéder à la pratique musicale.*

### ***Qu'est-ce que le bao-pao ?***

Un instrument ludique à rayon laser qui permet de jouer de la musique facilement et collectivement. Inventé par l'association marseillaise *La puce à l'oreille*, et issu d'une recherche sur la simplification du geste instrumental, le BAO-PAO est un instrument de musique électronique, à la fois simple et complexe : formé de quatre arcs en métal, (orientés vers l'extérieur comme un jet d'eau), terminés par deux sphères chromées, au milieu duquel passe un rayon laser, tel une corde invisible. Il suffit de traverser (ou "couper") ce rayon grâce à une baguette (ou avec son doigt) pour produire un son (qui se signale aussi par un petit point rouge lumineux), puis de recommencer ce geste pour arrêter la résonance (nouveau point rouge). Lentement : piano. Vivement : forte. *"La musique naît au bout de votre baguette !"*. C'est un instrument très ludique, avec lequel on peut jouer à plusieurs, aussi bien une mélodie simple que tout le répertoire savant. Grâce au BAO-PAO, les pratiquants peuvent accéder directement au plaisir de l'écoute et de la création musicale. Ils ont directement accès à une pratique et à une interprétation. Le synthétiseur produit le son. Il y a un toucher : des sons brefs, des nuances (piano, forte). Une articulation.

### ***L'atelier musical de « la Flèche »***

Du 15 au 17 février, des animateurs vont être formés à Templeuve pour animer l'atelier. Il sera ensuite possible de participer aux activités régulières de l'atelier, ou de bénéficier d'une intervention ponctuelle dans un établissement (école, maison de retraite, établissement spécialisé etc.). La pratique du bao-pao rend la musique accessible à tous car les gestes sont simplifiés. L'intérêt est de pouvoir faire jouer des personnes handicapées, mais aussi des personnes valides, des débutants comme des musiciens confirmés, des jeunes comme des personnes âgées. L'activité permet d'accéder à l'art musical, mais la pratique du bao-pao est aussi un vecteur de mixité.



*En mai 2008, « la Flèche » a organisé un stage de découverte du bao-pao au collège Paul Eluart de Cysoing. Plus de soixante-dix stagiaires ont participé à cette animation : des personnes âgées du logis de la Pévèle, des adultes autistes de la ferme au bois, des personnes ayant un handicap moteur de l'association et de l'accueil de jour du blanc seau. De nombreux élèves du collège ont également participé à cette découverte. Ce stage avait été financé grâce aux bénéfices du festival international de boogie organisé par l'association.*

### ***Les financements***

Ce projet ambitieux est aussi onéreux. Le stage de formation est subventionné pour l'essentiel dans le cadre du FLIP du Pays Pévèlois. L'acquisition de l'instrument se fera en partie par d'autres subventions et par le produit des manifestations organisées par « la Flèche » (concerts, soirée théâtre).

***Renseignements : association « la Flèche » 3 rue du 8 mai 1945 59242 Templeuve  
Tél. 03 20 34 57 75 [achanu@orange.fr](mailto:achanu@orange.fr)***